

Passés les espoirs, la bonne gouvernance culturelle suscite le doute

À l'approche du scrutin du 26 mai, L'Echo dresse le bilan des gouvernements régionaux et communautaire. Douze thématiques, soigneusement sélectionnées par la rédaction. Aujourd'hui, le dernier volet: la politique culturelle en Fédération Wallonie-Bruxelles.



TOM GUILLAUME

Parent pauvre de la politique communautaire, la culture apparaît d'emblée comme un panier de crabes. Entre accusation de copinages politiques, querelles d'ego et sous-financement chronique, Joëlle Milquet (cdH) avait annoncé à son investiture un grand projet de mise à plat et de transparence avec la volonté de «remettre l'artiste au centre». Vaste projet, mitonné dans l'ambition de marquer d'une empreinte orange une compétence traditionnellement socialiste.

Joëlle Milquet occupait alors le poste de ministre de la Culture et de l'Enseignement. Empêtrée dans les affaires de conflit d'intérêt, elle se voit écartée du gouvernement et ses compétences sont éclatées et redistribuées entre Marie-Martine Schyns pour l'Éducation et Alda Greoli pour la Culture.

À l'époque (avril 2016), la succession avait suscité de nombreuses réactions. Le choix surprend en effet doublement. Déjà, le cdH avait repris un secteur traditionnellement étiqueté PS. Ensuite, qui va pouvoir succéder à une machine politique comme Joëlle Milquet? Et le doute de poindre à l'annonce du nom d'Alda Greoli.

Pourtant, après trois ans à la tête de la Culture, la Spadoise a su faire aboutir quelques réformes annoncées de longue date. On peut citer le prix unique du livre, adopté chez les francophones dès 2018, et qui est finalement entré en application à Bruxelles début avril de cette année.

L'occasion aussi, nous indique-t-on dans l'opposition, de souligner la bonne collaboration entre la ministre et son homologue

flamand Sven Gatz (sp.a), fait assez rare dans les politiques communautaires.

Bonne gouvernance

Parmi les hauts faits d'arme, le vote du décret sur la bonne gouvernance culturelle. Annoncé comme le texte qui va rendre à la culture son indépendance vis-à-vis du poli-

tique (notamment via l'interdiction d'être mandataire pour siéger dans un organe d'administration d'un opérateur culturel), il a nécessité des heures et des heures de réunions, de consultations, de questionnement sur la méthode de travail. Pour arriver, en fin de parcours, à un texte de 40 actions et un gros doute. Comment sera-t-il mis en œuvre? Là apparaît le gros des réserves. Cette réforme multiplie les commissions d'avis où se réunissent les professionnels dans le but de mieux conseiller les politiques. Mais comment parvenir à sa mise en application définitive? Les acteurs

de terrain doutent face à l'ampleur de la coordination des commissions que cela nécessite.

Toujours est-il que nombreux sont ceux qui pointent une louable initiative, mais qui répond elle-même à une polémique qui avait secoué le monde de la culture quelques mois plus tôt. Le fameux dossier des contrats-programmes. Il s'agit là de la répartition entre les organes de création d'un budget de près de 93 millions d'euros en subsides étalés sur la période 2018-2022. Sans doute le plus gros dossier de la législation, qui avait suscité de vives réactions.

D'un côté, les heureux qui se voient dotés d'un beau pactole. De l'autre, les indignés, ceux qui n'ont pas reçu l'argent promis (ou soi-disant promis), et qui reprochent à la ministre un manque de transparence. Même

chez ces derniers, certaines voix sont sorties pour reconnaître une sorte d'inspiration chez la ministre, notamment dans l'attribution de subsides à près de 42 établissements qui n'en recevaient pas auparavant.

Situation toujours précaire

Reste au final une question: le monde de la culture se porte-t-il mieux au terme de cette législature? Un peu, mais ce n'est toujours pas la joie. Beaucoup avancent l'augmentation des budgets alloués à la culture, bien qu'en regard de l'inflation, la hausse annoncée fait grise mine. L'argent continue de manquer pour aboutir à une politique culturelle efficace et cohérente. Surtout en regard de ce que permettent les leviers politiques. À l'instar du projet bruxellois Kanal, ou encore les 1,5 million d'euros débloqués pour la fondation Mons 2025, malgré les réticences de la ministre de la Culture.

La promesse faite par Joëlle Milquet et reprise par Alda Greoli de «remettre l'artiste au centre» peine à convaincre. On peut souligner un respect de la ligne de conduite et des engagements pris, mais nombreux sont ceux qui restent sur leur faim. «À l'entame de la législature, nous avions beaucoup d'espoirs. Aujourd'hui, on a le sentiment que très peu de concret en est sorti», conclut un directeur de théâtre.

LE RÉSUMÉ

Malgré une hausse des budgets, le secteur de la culture souffre toujours d'un manque de financement.

Alda Greoli a mené à bien des réformes attendues de longue date.